

HydroStraw Guar Plus

(Paillis d'établissement de végétation)

HydroStraw® Guar Plus est un paillis, spécialement formulée de fibres de paille de blé renouvelables annuellement, de fibres naturelles pour l'enchevêtrement de la matrice de fibres et d'un stabilisateur de sol non toxique. HydroStraw Guar Plus est conçu pour fournir une protection supplémentaire sur les sites difficiles où les pentes, les conditions du sol ou les conditions météorologiques nécessitent une capacité de contrôle de l'érosion supplémentaire. Il comprend également un liant polymère à haute résistance pour assurer un fonctionnement fluide du semoir hydraulique.



COMPOSITION

| | |
|---|------|
| Paille de blé traitée thermiquement et mécaniquement (HTM™) | 66 % |
| Agents mouillants (polysaccharides colloïdaux haute viscosité et biopolymères réticulés) | 4 % |
| Fibres de pâte raffinées | 30 % |

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|--|-------------|
| Biodégradabilité ASTM D5338 | Oui |
| Format | 22,7 kg |
| Couleur | Vert |
| Temps de Cure | 24-48Heures |
| Capacité rétention d'eau* ASTM D7367 | ≥ 1200 % |

MESURES D'EFFICACITÉ*

| | |
|--|---------|
| Facteur C ASTM D8298-Type 1 | ≤ 0,25 |
| Pourcentage d'efficacité ASTM D8298-Type 1 | ≥ 75 % |
| Établissement de la végétation ASTM D7322 | ≥ 250 % |
| Longévité fonctionnelle ASTM D5338 | ≤ 3mois |

* Lorsque appliqué uniformément à un taux de 3360 kg/ha sous des conditions de laboratoire.

AVANTAGES

- Fibre avec liant
- Protection pour sites et conditions difficiles
- Produit de prévention du contrôle de l'érosion
- Contient 4% Guar (80lbs par 2000/lbs de paillis)
- Chargez plus Pulvérisez plus - Utilisez moins d'eau

TAUX D'APPLICATION*

| Gradient de pente/condition | Kg/ha |
|-----------------------------|-----------------|
| ≤ 4 :1 | 2250 kg/ha |
| ≤ 3 :1 | 2250-3350 Kg/ha |
| ≤ 2 :1 | 3350-4500 Kg/ha |
| Rétention Humidité du sol | 2250-4000 Kg/ha |

* Les taux d'application peuvent varier selon les conditions propres au site.

E²HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E²HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception, Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E²HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E²HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

